

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1918)

Heft: 1-2

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cas il faudrait fixer la durée des fonctions à 2 ans au maximum, et il faudrait veiller à ce que toutes les sections soient représentées à tour de rôle.

La section de Munich, qui se considère suivant une longue expérience comme faisant partie d'une minorité, désire que sa proposition soit comprise comme une manifestation en vue du bien de la Société des P. S. & A. S., auquel elle désire prendre une part active. D'un autre côté, elle se sent non seulement le devoir, mais le droit de contribuer à la vie artistique de la patrie.

A ce qui précède et que j'ai l'honneur de communiquer au Comité central de la part de la section de Munich, j'ajouterai personnellement qu'il aura l'appui de tous les membres de la Société, s'il consent à donner les plus grandes facilités dans la libre et la plus large discussion de cette question. Il serait très utile que l'opinion de chaque section soit communiquée aux autres soit par la publication au journal, soit par voie de circulaire.

Le changement du mode d'élection du jury est si important qu'il est plus utile de l'étudier à fond que d'arriver rapidement à un autre système.

Munich, le 12 décembre 1917.

C. Felber, président.



DIVERS

Aarau. *Concours pour un Muséum à Aarau.* — Le Jury, composé de MM. Prof. Rittmeyer, Winterthour, Bernoulli, architecte à Bâle, et Dr Steinmann, à Aarau, a jugé les 37 projets qui ont été présentés pour les plans d'un Muséum à Aarau. 1^{er} prix (2000 fr.), W. Hächler, architecte à Baden ; deux 3^{me} prix (700 fr.), les architectes O. Schaefer, à Coire, et Louis Senn, à Zurich ; 4^{me} prix (600 fr.), architecte S. Sager, à Biel. Il n'a pas été donné de second prix, aucun des projets présentés n'approchant du 1^{er} prix, tant au point de vue architectural qu'à celui de l'arrangement pratique.

Zofingue. *Concours pour une Fontaine commémorative de « Zofingue ».* — Les projets suivants ont été primés par le Jury : le 1^{er} « Zofinger Wappen », du sculpteur Julius Schwytzer, à Zurich. 2^{me} Gedenkstein, du sculpteur Franz Wilde, à Reinach, près Bâle. 3^{me} « Amicitia », du sculpteur Carle

Angst, à Genève. 4^{me} « Wasserträger », du sculpteur Paul Burckhardt, à Munich. Il avait été présenté 135 projets.

Art graphique. *Une Société d'art graphique suisse.* — Dernièrement s'est fondé en Suisse une société d'art graphique qui se donne pour tâche de publier chaque année quelques estampes (eaux fortes, gravures sur bois, lithographie), que recevront seuls ses membres et qui n'entreront pas dans le commerce. Le tirage est limité à 125. Il est donc porté un soin tout spécial à la qualité de l'impression de façon que le collectionneur même le plus difficile sera satisfait. Le moment pour la fondation d'une pareille société est excellent, car la Suisse possède un certain nombre d'artistes graveurs qui peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec l'étranger. Les trois premiers artistes pris en considération sont : Edouard Vallet pour une eau forte, Victor Surbeck pour une lithographie, et Ernest Würtenberger pour une gravure sur bois.

Le président de la Société est M. E. Ganz, conservateur du Musée de Bâle, et le vice-président M. D. Baud-Bovy, conservateur du Musée de Genève.

A côté du professeur Ganz, c'est à l'initiative de l'artiste Max Bucherer, de Rüschlikon, qu'est due la fondation de cette société. Ce dernier est lui-même un spécialiste dans les arts graphiques dont les excellentes gravures sur bois sont bien connues. Il a pour tâche, dans le comité, de traiter avec les artistes auxquels seront commandés des estampes.

Werkbund. Il s'est fondé à Aarau un groupe local du Werkbund suisse, dont le président est M. Hans Klinger, de la maison Bally S. A., Schönenwerd. De même, il s'est formé un groupe local à Berne dont le président est M. H. Wagner, Hochbühlweg, 10, Berne.

Lausanne. *Un nouveau Salon d'Art.* — Il vient de se fonder un nouveau salon d'art à Lausanne, rue de Bourg, 27. La première exposition dans ces locaux très sympathiques s'est ouverte le 12 décembre et comprenait des œuvres d'Auberjonois, Blanchet, Bosshard, Barraud, Buchet, Jaggi, Meylan, P.-Th. Robert, Francillon, de Meuron et Hermanjat.

